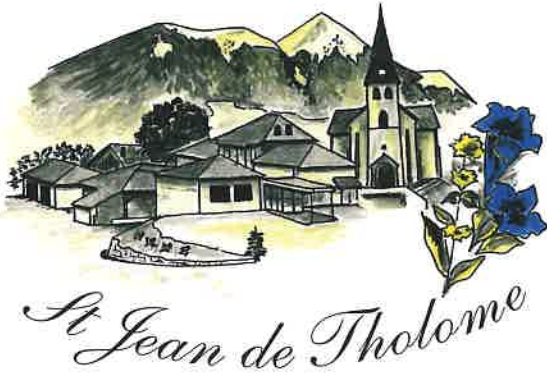


Mairie de



St Jean de Tholome

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le mardi 1 mars 2022
à 20 heures 00 en session ordinaire.

Ordre du jour

- 1) Compte rendu des réunions de commissions.
- 2) Approbation des comptes de gestion 2021.
- 3) Approbation des comptes administratifs 2021.
- 4) Affectation des résultats.
- 5) Attribution des subventions aux associations.
- 6) Mise à disposition par le CDG d'un secrétaire de mairie itinérant.
- 7) Location de l'alpage de l'Ecuteux.
- 8) Travaux de réfection des routes.
- 9) Attribution du terrain pour l'association "Le Jardin".
- 10) Convention d'utilisation de la gendarmerie pour la fruitière.
- 11) Divers.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Saint Jean de Tholome, le 22 février 2022

Le Maire

